

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR LES FUTUR·ES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

Cher·e futur·e volontaire en service civique,

Pour établir ton contrat de service civique, tu dois nous transmettre un ensemble de documents administratifs obligatoires.

Merci d'envoyer l'ensemble des documents à : servicecivique@laligue974.re

En précisant bien dans l'objet de ton mail : ton nom, ton prénom, le nom de la structure dans laquelle tu vas faire mission.

ATTENTION : sans ces documents, ton contrat ne sera pas établi et le début de ta mission sera décalé.

Pour tous·tes les volontaires

- **La fiche de renseignement** remplie
- **Ta pièce d'identité** : carte d'identité (recto/verso) ou passeport en cours de validité ou récépissé de renouvellement *
- **Ta carte vitale**
- **Un justificatif de domicile**, à ton nom ou celui de la personne qui t'héberge
- **Une attestation d'hébergement**, signée par la personne qui t'héberge (même si c'est tes parents)
- **Un RIB (compte courant)**, à ton nom ou celui de ton responsable légal
Attention : il faut que le logo de la banque figure sur le RIB (le format « ticket de caisse » n'est pas valable)
- **Un certificat médical avec la mention « Apte à réaliser une mission de Service Civique »**
- **Un extrait de casier judiciaire n°3**
La demande est à faire sur le site suivant : <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/mai-web-b3-presentation/pages/creation/orientation.xhtml?cid=1>

(ça continue à la page d'après)

Pour les volontaires boursier·es ou bénéficiaires de RSA

Si tu es boursier·e ou que toi ou tes parents bénéficient du RSA, il faudra nous envoyer :

- **Une attestation de RSA**, la tienne ou celle des tes parents / responsables légaux, **sur laquelle figure ton nom**
- **Une notification définitive de bourse universitaire (échelon 5 ou plus) pour l'année en cours**
Attention, la notification conditionnelle ne suffit pas

Cela te permet de bénéficier d'un complément à ton indemnité de service civique.

Pour les volontaires mineur·es

Si tu es mineur·e, il faudra aussi nous fournir les documents suivants :

- **La pièce d'identité de ton·ta responsable légal·e** : carte d'identité (recto/verso) ou passeport en cours de validité ou récépissé de renouvellement
- **Le mail et numéro de téléphone de ton·ta responsable légal·e**
- **Une copie intégrale de ton livret de famille**
- **Un courrier signé par ton·ta responsable légal·e** signalant qu'il·elle autorise le versement de l'indemnité de service civique sur ton compte bancaire